

Processus de sélection des membres de la direction de l'AMC

Comité des mises en candidature – Un comité nommé par les membres et pour les membres

La [Loi constitutive et les Règlements de l'AMC](#) établissent les règles qui régissent l'Association. Les modifications des Règlements sont soumises à l'approbation des membres de l'AMC lors de l'Assemblée générale annuelle. Le chapitre 12 des Règlements décrit le mandat du Comité des mises en candidature de l'AMC, lequel consiste à assurer le recrutement d'un leadership solide et équilibré pour l'Association.

Toutes les nominations au Comité des mises en candidature sont ratifiées par les membres de délégation au Conseil général¹ lors de l'Assemblée générale annuelle de l'AMC. Le Comité des mises en candidature est composé d'un membre de chaque province et territoire, d'un membre représentant les sociétés affiliées, d'un membre médecin résident ou résidente, d'un membre étudiant ou étudiante en médecine, de la personne titulaire de la présidence du Comité des nominations et de la personne titulaire de la présidence sortante de l'AMC, qui préside le Comité des mises en candidature. [Voir leurs biographies.](#)

Lancement de l'appel à manifestations d'intérêt

Chaque année, l'AMC met en œuvre un processus de mise en candidature pour pourvoir les postes vacants au sein du Conseil d'administration et de certains comités. Ce processus est la responsabilité du Comité des mises en candidature, qui reçoit les candidatures de tous les membres admissibles.²

Le Comité des mises en candidature collabore étroitement avec de nombreuses organisations partenaires – ce qui comprend les associations médicales provinciales et territoriales et les [sociétés affiliées et associées](#) – pour encourager les candidatures et assurer un leadership solide, équilibré et diversifié.

Le formulaire de mise en candidature et les questions d'entrevue invitent les personnes candidates à s'auto-identifier par rapport à leurs attributs de diversité (avec des boîtes de texte libre plutôt que des choix de réponses) et à s'autoévaluer quant aux différentes compétences propres au poste qu'elles convoitent. Le processus de mises en candidature vise également à confirmer le statut de membre de l'AMC et l'absence de conflits d'intérêts, conformément aux Règlements de l'AMC.

¹ Certaines personnes sont déléguées d'office (p. ex., membres et personne titulaire de la présidence du Conseil d'administration de l'AMC, orateur ou oratrice et orateur adjoint ou oratrice adjointe, personnes titulaires de la présidence de chaque division, et quelques anciens dirigeants ou anciennes dirigeantes). Les membres de délégation provinciaux et territoriaux ainsi que les membres de délégation des sociétés affiliées sont nommés par leur association médicale provinciale/territoriale ou leur société affiliée respective pour voter aux élections de l'AMC. Pour consulter une liste complète, voir l'article 10.2.1 des Règlements.

² Note : Conformément aux Règlements, le Conseil d'administration de l'AMC pourvoit les postes qui deviennent vacants entre les cycles de mises en candidature.

Examen des candidatures

Les Règles et procédures de fonctionnement de l'AMC permettent au Comité des mises en candidature de former des groupes de travail qui reçoivent les manifestations d'intérêt soumises et sélectionnent une personne candidate, qui sera recommandée à l'ensemble du Comité pour chaque poste vacant.

Chaque groupe de travail est composé de la personne titulaire de la présidence du Comité des mises en candidature, de la personne titulaire de la présidence du Comité des nominations de l'AMC et d'au plus deux autres personnes représentantes d'une province ou d'un territoire. Dans le cas où un groupe de travail doit sélectionner une candidature à un poste de membre d'un conseil d'administration provincial ou territorial, la personne représentante supplémentaire devrait, dans la mesure du possible, venir de la province ou du territoire pour lesquels il y a un poste à pourvoir.

Les groupes de travail étudient soigneusement les réponses aux questions d'auto-évaluation et d'auto-identification de chaque personne candidate. Ils peuvent organiser des entretiens avec des personnes candidates présélectionnées s'ils le jugent nécessaire. L'auto-identification permet aux groupes de travail de cibler des candidatures qui reflètent la diversité et la composition démographique des effectifs médicaux, plus particulièrement en faisant preuve de sensibilité envers l'âge, le sexe, l'identité de genre, l'origine ethnique/race, l'identification aux peuples autochtones, le handicap et l'équilibre régional.

L'évaluation des compétences tient compte de l'expérience vécue, du parcours et du développement professionnels, ainsi que des études et connaissances universitaires en lien avec les mandats respectifs du Conseil d'administration et des comités. Pour les postes de direction du Conseil, les qualités suivantes sont également prises en compte (connaissances, compétences et expertise) :

- **Secteur de la santé** – Santé publique et de la population, déterminants sociaux de la santé et innovation en matière de santé
- **Représentation, stratégies et politiques** – Représentation et expérience de la patientèle, liens avec des partenaires en dehors du domaine médical et leadership en matière de politique publique
- **Connaissances opérationnelles et organisationnelles** – Gestion des compétences, communications, finances et comptabilité, technologie, gestion des risques et de la conformité, et répercussions sociales
- **Leadership et gouvernance** – Expérience de la stratégie organisationnelle, du travail de conseil d'administration et de la gouvernance

Les personnes candidates au Conseil d'administration sont tenues de respecter le Code de conduite de ce dernier et les attentes de l'organisation (le « Code »). Pour déterminer s'il existe des conflits d'intérêts aux termes du Code, les antécédents des personnes candidates sont vérifiés (ce qui comprend, sans toutefois s'y limiter, la faillite, le casier judiciaire, les litiges et les médias sociaux) par l'intermédiaire d'une tierce partie après l'entrevue.

Processus de sélection et de ratification

Les groupes de travail présentent les candidatures retenues à l'ensemble du Comité des mises en candidature, qui les examine et les présente au Conseil général pour ratification lors de l'Assemblée générale annuelle.

Conformément à l'alinéa 13.4 d) des Règlements de l'AMC, la personne titulaire sortante de la présidence préside le scrutin de ratification. Tous les mandats commencent immédiatement après l'Assemblée générale annuelle.

Conformément aux meilleures pratiques, les activités internes du Comité des mises en candidature sont confidentielles. Les personnes non sélectionnées pour la ratification peuvent demander des détails sur leur candidature et leur entrevue, s'il y a lieu.

Élection de la présidence désignée

La présidence de l'AMC est soumise à une alternance par ordre alphabétique (en anglais) du nom des provinces et des territoires (à l'exception du Nunavut). Chaque année, l'AMC lance un appel de candidatures pour le poste de présidence désignée auprès des membres de la province ou du territoire visés. Ces membres élisent la personne aspirante à la présidence désignée de l'AMC pour ratification lors de l'Assemblée générale annuelle. Si leur choix est entériné, cette personne assumera la présidence l'année suivante.

À l'Assemblée générale annuelle de 2022, les membres de l'AMC ont voté en faveur du retrait d'une disposition des Règlements de l'AMC en vertu de laquelle des personnes candidates pouvaient être présentées dans une province ou un territoire par tout groupe de 50 membres de l'Association, sans y être élues, pour ratification de sa candidature par les membres de délégation au Conseil général.

Points saillants de 2022-2023

Procédures et déclaration de conflit d'intérêts

Les [Règlements](#) ainsi que les [Règles et procédures de fonctionnement](#) de l'AMC garantissent que le processus de mise en candidature et d'élection soit équitable, transparent, efficace et rapide. Les procédures relatives au Comité des mises en candidature, qui ne sont pas définies explicitement dans ces Règlements et dans ces Règles et procédures de fonctionnement, sont soumises aux règles des assemblées délibérantes. Tous les conflits d'intérêts ont été déclarés et gérés de manière appropriée tout au long du processus de mise en candidature. Les personnes qui se trouvaient en situation de conflit d'intérêts se sont récusées des délibérations et du vote sur les postes concernés.

Équité, diversité et inclusion

L'AMC s'engage à promouvoir [l'équité, la diversité, la réconciliation et l'inclusion](#). La direction de l'AMC doit refléter la diversité de la profession médicale et des communautés qu'elle sert. Elle doit mettre à profit un large éventail d'expériences, de perspectives, de qualités et de compétences afin de concevoir de meilleures solutions, de stimuler l'innovation et la créativité ainsi que d'optimiser le processus décisionnel.

Pour inciter les personnes appartenant à des groupes traditionnellement sous-représentés à se porter candidates, l'AMC a diffusé en 2023 un appel à manifestation d'intérêt auprès de plus de 75 organisations, dont les associations médicales provinciales et territoriales, [des sociétés affiliées et associées et des organisations observatrices](#). L'AMC remercie ces organisations de l'avoir aidée à promouvoir les postes de direction vacants et d'avoir encouragé leurs membres à soumettre leur candidature.

Les personnes candidates étaient invitées à déclarer les compétences et attributs en matière de diversité auxquels elles s'identifient (décrits à la page 2). Dix postes étaient à pourvoir pour un premier mandat et 12 autres étaient occupés par des personnes terminant leur premier mandat de trois ans et briguant un deuxième mandat (les nouvelles candidatures étant aussi acceptées pour ces postes). En tout, plus de 45 manifestations d'intérêt ont été soumises (voir la liste de personnes candidates sélectionnées par le Comité des mises en candidature aux pages 5 et 6 ci-après).

Postes réservés aux médecins résidents ou aux médecins résidentes

L'appel à manifestation d'intérêt de 2023 incluait trois postes de membre au sein du Conseil d'administration réservés aux médecins résidents ou aux médecins résidentes :

1. Comité d'éthique, membre à titre de médecin résident ou médecin résidente (mandat d'un an, renouvelable deux fois)
2. Conseil d'administration de l'AMC, membre à titre de médecin résident ou médecin résidente (mandat d'un an, renouvelable deux fois)
3. Comité des mises en candidature, membre à titre de médecin résident ou médecin résidente (mandat d'un an, renouvelable deux fois)

En vertu de l'article 12.3.3 c) des actuels Règlements de l'AMC : *Les candidatures au poste de membre du Conseil d'administration à titre de médecin résident peuvent être présentées par toute société affiliée représentant des médecins résidents ou par tout membre de société affiliée représentant des médecins résidents qui sont membres de l'Association. Seuls les médecins résidents membres de l'Association sont admissibles.* La société affiliée Médecins résidents du Canada (MRC) a récemment modifié sa structure de gouvernance de sorte qu'elle compte désormais, parmi ses membres, des associations provinciales et non plus seulement des membres individuels. Il n'est donc plus possible pour une personne candidate à un poste de membre du Conseil d'administration réservé aux médecins résidents ou aux médecins résidentes, d'être, selon le critère de l'AMC, *membre de société affiliée représentant des médecins résidents qui sont membres de l'Association.*

Compte tenu de ces modifications à la structure de gouvernance de MRC, et pour obtenir un résultat raisonnable et équitable, l'organisation et les personnes suivantes peuvent soumettre la candidature d'un médecin résident ou d'une médecin résidente, ou leur propre candidature, à un poste réservé aux médecins résidents ou aux médecins résidentes au sein du Conseil d'administration de l'AMC ou d'un de ses comités : i) MRC; ii) tout médecin résident ou toute médecin résidente membre actif résidant au Québec; et iii) toute personne correspondant à la définition suivante de « médecin résident ou médecin résidente » en vertu de l'article 5.5.1 des Règlements de l'AMC : *Tout praticien en médecine inscrit à un programme postdoctoral dans une faculté de médecine canadienne et membre d'une division sera accepté à titre de membre médecin résident de l'Association, moyennant paiement de la cotisation annuelle applicable établie par l'Association.*

Postes vacants

Aucune candidature n'a été reçue pour trois postes vacants au sein du Comité des mises en candidature : membre du Manitoba, membre des Territoires du Nord-Ouest et membre du Québec (mandats de trois ans renouvelables une fois). De plus, les postes vacants réservés aux membres médecins résidents ou médecins résidentes au sein du Comité des mises en candidature et du Conseil d'administration ne peuvent pas être pourvus au cours du cycle de sélection actuel, car il a été établi que la personne candidate sélectionnée pour ces postes n'était plus admissible. Ces cinq postes vacants seront ajoutés à l'appel à manifestation d'intérêt qui sera lancé plus tard en 2023.

Poste de présidence désignée

Une médecin du Manitoba assurera la présidence désignée en 2023-24 et la présidence en 2024-25. L'AMC a travaillé avec Doctors Manitoba à l'automne 2022 pour faire la promotion de cette occasion. Tous les membres avaient la possibilité de présenter leur candidature, peu importe leur profil et leur expérience.

Environ 80 membres de partout au Canada ont assisté à une séance de présentation des personnes candidates en février 2023. Les personnes participantes ont eu l'occasion de faire connaissance avec les quatre personnes candidates : les D^{rs} Cory Baillie, Anthony Battad, José François et la D^{re} Joss Reimer. L'élection s'est déroulée du 22 février au 8 mars 2023; 773 des 1 811 membres admissibles du Manitoba ont exercé leur droit de vote. Le 9 mars 2023, l'AMC a annoncé officiellement l'élection de la D^{re} Reimer.

Après l'élection, Doctors Manitoba a soumis la candidature de la D^{re} Joss Reimer au poste d'aspirante à la présidence désignée en vertu de l'article 12.3.4 des Règlements de l'AMC : *Tout membre de l'Association, toute division ou le Comité des mises en candidature dans le cas d'une candidature provenant du Québec peut présenter des candidatures au poste de titulaire désigné de la présidence, conformément aux Règles et procédures de fonctionnement de l'Association.*

Si sa candidature est ratifiée par la délégation au Conseil général, la D^{re} Reimer assurera la présidence désignée à compter du 16 août 2023 et jusqu'à ce qu'elle devienne présidente de l'AMC en mai 2024. En raison d'un changement de date de l'Assemblée générale annuelle d'août à mai en 2023-24, les mandats de la D^{re} Kathleen Ross (présidente de la Colombie-Britannique en 2023-24) et de la D^{re} Reimer (présidente du Manitoba en 2024-25, sous réserve de ratification) se chevaucheront durant trois mois. Pendant neuf mois, la présidence sera donc assurée de façon exclusive, mais conjointement de mai à août 2024.

Candidatures à ratifier en 2023

Voici les candidatures présentées pour ratification au Conseil général le 16 août 2023. Les biographies des personnes candidates suivent dans l'ordre.

Sauf indication contraire, les mandats sont d'une durée maximale de trois ans :

* *Premier mandat de trois ans, admissible au renouvellement*

** *Deuxième mandat de 3 ans*

+ *Premier mandat d'un an, admissible au renouvellement*

++ *Deuxième mandat d'un an, admissible au renouvellement*

PRÉSIDENCE DE L'AMC		
L'AMC compte trois postes en lien avec la présidence (dont les titulaires siègent également au Conseil d'administration de l'AMC) :		
<ul style="list-style-type: none">• une personne assure la présidence et agit en tant que porte-parole de l'Association;• une personne occupe la présidence désignée, soutient la présidence dans ses fonctions, et prendra sa place l'année suivante;• une personne assume la présidence sortante et a pour rôle de seconder la présidence et la présidence désignée.		
Poste	Personne candidate	Mandat
Présidence désignée	Joss Reimer, M.D.	Août 2023 à mai 2024

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- L'AMC est une organisation de membres régie par un [Conseil d'administration](#) qui s'occupe de la gestion opérationnelle et qui, en plus d'assumer les responsabilités et les obligations juridiques inhérentes à tout conseil, remplit les obligations qui lui incombent en application des Règlements de l'AMC. Le Conseil d'administration dirige le travail de l'organisation de façon à ce qu'il concorde avec la mission, la vision et les valeurs de l'AMC (voir la [stratégie Retombées 2040](#)).
- Le Conseil d'administration est composé des personnes titulaires de la présidence, de la présidence désignée et de la présidence sortante de l'AMC, ainsi que de la présidence du Conseil d'administration, d'un membre de chaque province et territoire comptant au moins 40 membres, d'un étudiant ou d'une étudiante en médecine, d'un médecin résident ou d'une médecin résidente et d'une personne non-médecin.
- La durée des mandats est de trois ans (renouvelable une fois) pour les membres du Conseil d'administration des provinces et des territoires, qui remplissent généralement deux mandats consécutifs, et d'un an (renouvelable deux fois) pour les étudiants et étudiantes en médecine et les médecins résidents et médecins résidentes.

Poste	Personne candidate	Mandat
Membre de l'Alberta *	Amanda Brisebois, M.D.	Août 2023 à mai 2026
Membre du Manitoba *	Aaron Chiu, M.D.	Août 2023 à mai 2026
Membre de la Nouvelle-Écosse **	Gerard MacDonald, M.D.	Août 2023 à mai 2026
Membre de la Saskatchewan **	Clare Kozroski, M.D.	Août 2023 à mai 2026
Membre du Yukon **	Alexander Poole, M.D.	Août 2023 à mai 2026
Membre étudiant ou étudiante ++	Santanna Hernandez	Août 2023 à mai 2024

COMITÉ DE LA VÉRIFICATION ET DES FINANCES

- Supervise la gestion financière de l'Association dans son ensemble, y compris la gestion des risques financiers, le survol du budget annuel et la fonction de vérification externe.
- Surveille l'intégrité et la crédibilité des états financiers vérifiés de l'Association et en supervise l'audit en assurant la liaison avec l'auditeur externe de l'Association.
- Présente des recommandations sur la nomination des vérificateurs externes, l'administration du régime de retraite de l'AMC et les cotisations.
- Reçoit des rapports de l'équipe de gestion des risques et, à titre informatif, des bilans périodiques sur les questions financières de l'entreprise ainsi qu'un exemplaire des états financiers de fin d'exercice consolidés.

Poste	Personne candidate	Générales
Membre actif *	Alykhan Abdulla, M.D.	Août 2023 à mai 2026

COMITÉ D'ÉTHIQUE

- Élabore, interprète et recommande des modifications au Code d'éthique et de professionnalisme de l'AMC et conseille l'Association sur les enjeux d'ordre éthique qui lui sont présentés.
- Conseille l'Association sur les questions d'ordre éthique qui découlent des progrès scientifiques et technologiques en sciences de la santé et sur celles qui intéressent ou préoccupent la profession médicale.
- Conseille l'Association sur les questions d'ordre éthique liées à ses stratégies et priorités de base.

Poste	Personne candidate	Mandat
Membre étudiant ou étudiante ++	Fiza Javed	Août 2023 à mai 2024
Membre résident ou résidente +	Gali Katznelson, M.D.	Août 2023 à mai 2024

COMITÉ DES MISES EN CANDIDATURE

- Remet au Conseil général de l'AMC un rapport annuel et assure le recrutement et le maintien d'une équipe de direction solide et équilibrée pour l'Association.
- Lance des appels de candidatures représentatifs de la diversité et de la composition démographique des effectifs médicaux.
- Interagit avec les divisions, les sociétés affiliées et les membres afin de soumettre des candidatures au Conseil général aux fins de ratification.

Poste	Personne candidate	Mandat
Membre de la Colombie-Britannique *	Daisy Dulay, M.D.	Août 2023 à mai 2026
Membre du Nouveau-Brunswick *	Mark MacMillan, M.D.	Août 2023 à mai 2026
Membre de Terre-Neuve-et-Labrador **	Lynn Dwyer, M.D.	Août 2023 à mai 2026
Membre de la Nouvelle-Écosse *	Leisha Hawker, M.D.	Août 2023 à mai 2026
Membres de l'Ontario *	Christie MacDonald, M.D.	Août 2023 à mai 2026
Membre de l'Île-du-Prince-Édouard **	Larry Pan, M.D.	Août 2023 à mai 2026
Membre la Saskatchewan **	Allan Woo, M.D.	Août 2023 à mai 2026
Membre du Yukon **	Yong « Jason » Xiao, M.D.	Août 2023 à mai 2026
Membre étudiant ou étudiante +	Navjit Moore	Août 2023 à mai 2024

Biographies des personnes candidates en 2023

D^{re} Joss Reimer

La D^{re} Joss Reimer est actuellement médecin-hygiéniste en chef de l'Office régional de la santé de Winnipeg. Auparavant, elle a travaillé comme responsable médicale et porte-parole officielle du groupe de travail du Manitoba sur la campagne de vaccination contre la COVID-19 et comme directrice médicale de la Santé publique de Winnipeg, avec une expertise en matière d'équité en santé, d'immunisation, d'infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) et de réduction des méfaits. Pendant neuf ans, la D^{re} Reimer a été directrice de la formation sur la santé de la population dans le cadre du programme d'études médicales de premier cycle de l'Université du Manitoba, où elle a élaboré et dirigé le cours de quatre ans sur la santé de la population qui est encore donné aujourd'hui. Elle maintient également une pratique clinique en soins de maternité, de travail et d'accouchement à l'hôpital pour femmes (*Women's Hospital*).

Lauréate du prix de l'humanitaire de l'année (*Humanitarian of the Year*) décerné par Doctors Manitoba, la D^{re} Reimer se passionne pour le bien-être des médecins et la santé publique. Originaire d'une région rurale du Manitoba, elle a effectué ses études de médecine à l'Université du Manitoba et à l'Université McMaster, où elle a suivi une formation de plusieurs années en obstétrique et en gynécologie avant de terminer une spécialisation en santé publique. Elle a obtenu une maîtrise en santé publique en menant des travaux axés sur la communication en matière de santé à Nairobi, au Kenya. La D^{re} Reimer parle trois langues et a reçu plusieurs prix importants, dont la Médaille du jubilé de platine de la Reine Elizabeth II, un prix du gouvernement du Manitoba reconnaissant ses efforts héroïques pendant la pandémie ainsi qu'un médaillon de l'organisation Ambulance Saint-Jean soulignant sa contribution à la lutte contre la pandémie.



D^{re} Amanda Brisebois

La D^{re} Amanda Brisebois est actuellement directrice médicale de l'Institut de soins palliatifs et médecin-administratrice en chef adjointe du Centre de santé Covenant Health. Elle est également médecin-conseil pour l'Association médicale de l'Alberta (AMA) et pour l'Association du personnel médical de la zone d'Edmonton (EZMSA), et fait activement de la sensibilisation à la santé au travail dans le cadre de ses fonctions. Passionnée d'éducation, elle est membre fondatrice du comité d'examen de deux nouvelles spécialités du Collège royal : la médecine interne générale et la médecine palliative. Ses champs d'expertise clinique sont le traitement des maladies chroniques, les transitions de soins et la promotion de milieux de travail et de modes de vie sains auprès des personnes confrontées à la maladie.

Les domaines de spécialité de la D^{re} Brisebois sont variés et comprennent la formation en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, de résolution de conflit et de médiation, de leadership, et d'accompagnement professionnel. Elle a étudié dans plusieurs établissements de renommée mondiale, notamment la clinique Mayo, la London School of Economics, l'Université de la Californie à Berkeley, l'Université d'Oxford, l'Université de la Colombie-Britannique, le Justice Institute of British-Columbia (JIBC) et l'Université McGill. Éducatrice aguerrie, la D^{re} Brisebois a reçu plus de 25 prix d'enseignement majeurs, a obtenu diverses bourses pour ses initiatives novatrices en matière de soins aux malades chroniques et a été invitée à titre de conférencière principale lors d'événements internationaux, tant à titre de clinicienne que de leader en santé. Sa thèse de maîtrise sur l'optimisation de la parole des médecins a nourri sa passion pour l'innovation dans les soins de santé.



D^r Aaron Chiu

Le D^r Aaron Chiu est néonatalogiste à Winnipeg, au Manitoba. Éducateur et chercheur clinicien, il s'attache à améliorer l'expérience et les résultats cliniques de la patientèle, et se passionne pour les soins aux nouveau-nés et le soutien à leurs familles. Il défend les intérêts des apprenants et apprenantes en médecine, en mettant l'accent sur la qualité de l'enseignement médical et en veillant à ce que la gestion des finances personnelles ne soit pas un obstacle aux études en médecine. Il est doyen associé, Amélioration de la qualité et Agrément, à la Faculté de médecine Max Rady de l'Université du Manitoba. Dans le passé, il a assumé la présidence de Doctors Manitoba et a siégé au Conseil d'administration de Gestion financière MD et de la fondation de la Balmoral Hall School.

Le D^r Chiu est professeur agrégé à la Faculté de médecine Max Rady. Il a effectué sa formation médicale à l'Université de Toronto et sa formation en pédiatrie et en médecine néonatale et périnatale à l'Université d'Ottawa. Lauréat d'une médaille d'or lors de la remise de son MBA en 2012, il a obtenu le titre IAS.A en 2017 et a terminé le cours Foundations of Trust Management Standards (FTMS) de l'International Foundation of Employee Benefit Plans (IFEBP) en 2021.



D^r Gerard MacDonald

Diplômé de la Faculté de médecine de l'Université Dalhousie en 1979, le D^r Gerard MacDonald a d'abord exercé la médecine familiale en milieu rural, à l'île du Cap-Breton. Oto-rhino-laryngologiste depuis le début des années 1990, il exerce actuellement à Amherst, en Nouvelle-Écosse. Il a aussi fait des suppléances à Yellowknife dans le passé. Au fil des ans, il a fait partie de plusieurs comités, à titre de membre ou de président, et il siège actuellement au conseil d'administration de Doctors Nova Scotia. Il s'intéresse à tout ce qui touche la cybersanté et promeut l'accès aux soins et la communication intégrée entre les fournisseurs de soins et la patientèle, pour améliorer les résultats cliniques.



D^{re} Clare Kozroski

La D^{re} Clare Kozroski exerce la médecine familiale en milieu rural dans le sud-ouest de la Saskatchewan. Elle a obtenu son diplôme de médecine à l'Université Western et sa certification du Collège des médecins de famille du Canada (CCMF) après avoir fait sa résidence à Terre-Neuve et dans les Maritimes. La D^{re} Kozroski a travaillé dans plusieurs provinces et a été membre active de la réserve des Services de santé des Forces canadiennes pendant plus de 20 ans. Déléguée régionale de l'Association médicale de la Saskatchewan (AMS) depuis 2006, elle a siégé au conseil d'administration de l'AMS pendant huit ans et elle a présidé cette association en 2013. La D^{re} Kozroski est professeure adjointe de médecine familiale à l'Université de la Saskatchewan et elle aime attirer hors des villes les apprenants et apprenantes de tous les niveaux.



D^r Alexander Poole

Le D^r Alexander Poole exerce la chirurgie générale multidisciplinaire en région rurale et éloignée et il pratique la chirurgie générale au Yukon depuis 18 ans. Son parcours en ingénierie et la pratique de la chirurgie en région rurale et éloignée ont éveillé son intérêt pour les soins virtuels. Outre ses travaux de recherche qui portent sur les engelures, le D^r Poole se passionne pour la médecine de montagne. Il a siégé pendant cinq ans au conseil d'administration de l'Association médicale du Yukon, dont deux ans à titre de président et chef de la direction.



M^{me} Santanna Hernandez

Par son ascendance paternelle, M^{me} Santanna Hernandez est Dénée, de la nation Liidlii Kue dans les Territoires du Nord-Ouest et de la Première nation de Cold Lake en Alberta, tandis que son ascendance maternelle est d'origine hollandaise. Elle a grandi sur le territoire traditionnel de la Nation Stó:lō et a passé de nombreuses années en tant qu'invitée sur le territoire non cédé des Nations Sinixt (Lakes), Syilx (Okanagan), Ktunaxa et Secwepemc (Shuswap), qu'elle honore pour les nombreuses traditions et les dons qu'elles ont partagés avec elle. Mère de quatre enfants, M^{me} Hernandez suit son propre parcours de guérison, entamé dans le sillage d'un traumatisme post-générationnel et d'un racisme systémique permanent.

Étudiante en médecine militaire à l'Université de Calgary, elle a été la première présidente autochtone de la Fédération des étudiants et des étudiantes en médecine du Canada, qu'elle continuera à soutenir à titre de présidente sortante. Elle est coprésidente du cercle consultatif des étudiants ii'taa'poh'to'p et travaille continuellement à la recherche et aux initiatives visant à soutenir les étudiants et étudiantes autochtones de l'Université. M^{me} Hernandez tire parti de son leadership et de son expérience de la gouvernance pour avancer de concert avec des alliés de la cause autochtone. Elle est titulaire d'un baccalauréat en travail social axé sur la santé des Autochtones et les politiques sanitaires de l'Université de Victoria.



D^r Alykhan Abdulla

Le D^r Alykhan Abdulla travaille en médecine familiale intégrée à Manotick, en Ontario. Ses champs de pratique sont les soins à domicile, les soins de longue durée, les soins palliatifs, le traitement des toxicomanies et la médecine sportive. Il possède plus de 15 ans d'expérience de leadership, notamment en tant que président de la section de médecine générale et familiale de l'Association médicale de l'Ontario (AMO), président du district 8, président d'Academy of Medicine Ottawa et directeur médical du Centre de santé Kingsway. Il siège ou a siégé à divers conseils d'administration d'organismes à but non lucratif, dont la Fondation Bruyère, la Fondation médicale de l'Ontario, le Club Rideau, la Fondation du cancer de la région d'Ottawa, l'Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario, l'Équipe Santé Ontario et l'organisme les Bergers de l'espoir.

(à suivre)



D^r Alykhan Abdulla (suite)

Le D^r Abdulla a effectué ses études de médecine à l'Université de Calgary et a terminé sa formation en médecine familiale à l'Université de Toronto. Il est Fellow du Collège des médecins de famille du Canada (FCMFC) et détient des titres de spécialisation de l'Académie canadienne de médecine du sport et de l'exercice, de la Société internationale de médecine du voyage, de la Société canadienne des leaders médicaux et de l'Institut des administrateurs de sociétés. Il a été nommé « médecin de famille exceptionnel de l'Est de l'Ontario » et a reçu le prix d'excellence du CMFC, le prix de défense des étudiants et étudiantes et des médecins résidents et résidentes de l'AMO, le prix du professionnalisme de la Faculté de médecine de l'Université d'Ottawa et la Médaille du jubilé de diamant de la Reine Elizabeth II. Il a également été nommé l'une des 40 personnes de moins de 40 ans les plus influentes.

M^{me} Fiza Javed

M^{me} Fiza Javed est étudiante en médecine à l'Université Queen's, entrepreneure et ambassadrice de l'AMC. Femme racisée, elle possède plus de 10 ans d'expérience en matière de représentation, de justice sociale et d'équité en matière de santé. Elle a occupé divers postes de direction dans de nombreux organismes gouvernementaux, privés, de santé publique et sans but lucratif dans les régions de Quinte, du Grand Toronto et de Calgary. Elle est membre de la direction de l'initiative Municipal Day of Action, travaillant conjointement avec les autorités de santé publique de Kingston ainsi que de Frontenac–Lennox et Addington, dans une optique de réduction des préjudices et d'augmentation des ressources pour les personnes aux prises avec des troubles de santé mentale.

M^{me} Javed a commencé à pratiquer des activités de bénévolat à l'âge de 12 ans à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada. Elle a tenu de nombreux rôles de représentation, notamment à titre d'ambassadrice de la santé des jeunes pour l'agence de santé publique locale et de représentante des jeunes pour la planification stratégique du conseil de développement communautaire, faisant la lumière sur les problèmes de logement et d'insécurité alimentaire des familles vulnérables. En 2013, elle a obtenu la bourse d'études nationale du Groupe financier BMO, décernée en fonction du rendement scolaire, du leadership et du travail communautaire. M^{me} Javed a mis sur pied des séances de formation sur la santé mentale et le bien-être destinées aux jeunes, et des ateliers virtuels destinés aux éducateurs et aux effectifs de la santé, en collaboration avec des organismes de services sociaux, les Services de santé de l'Alberta et la commission scolaire de Calgary.



D^{re} Gali Katznelson

La D^{re} Gail Katznelson est en première année de résidence en obstétrique et en gynécologie à l'Université de Toronto. Elle a aussi été présidente de classe à l'Université Western, où elle a prononcé le discours d'adieu à la cérémonie de collation des grades. Elle a également été membre étudiante du Comité d'éthique de l'AMC. Elle s'est en outre découverte une passion pour la bioéthique alors qu'elle était étudiante de premier cycle à l'Université McMaster. Elle a obtenu une maîtrise en bioéthique de l'Université Harvard, où elle a travaillé comme assistante de recherche au Centre Petrie-Flom pour le droit et la politique de la santé, la biotechnologie et la bioéthique.



D^{re} Daisy Dulay

Cardiologue de formation, la D^{re} Daisy Dulay défend le concept de bien-être dans le cadre des soins de santé et se passionne pour l'amélioration de la qualité. Elle a fondé un groupe de soutien au bien-être des médecins dans le sud de l'île de Vancouver, en Colombie-Britannique. Représentante de Doctors of BC au sein de groupes de travail sur la sécurité psychologique et physique, elle a collaboré avec les autorités sanitaires locales et le ministère de la Santé de la Colombie-Britannique. Elle est co-directrice médicale provinciale de Doctors of BC au sein de l'initiative « Diffusion de l'amélioration de la qualité » (*Spreading Quality Improvement*), qui vise à élargir la portée de projets locaux couronnés de succès. Elle est actuellement directrice médicale pour la sécurité des patients et la qualité à l'autorité sanitaire Island Health, et professeure clinicienne adjointe au Département de médecine de l'Université de Colombie-Britannique.

La D^{re} Dulay a suivi des formations sur l'amélioration de la qualité du Conseil sur la sécurité des patients et la qualité des services de santé de la Colombie-Britannique et dans le cadre du programme de leadership des médecins de l'école de gestion Sauder de l'Université de la Colombie-Britannique. Elle s'est ensuite inscrite à l'école des agents de changement de NHS Horizons et à un cours de l'Institute for Healthcare sur la satisfaction au travail. Elle a également suivi une formation sur le leadership destinée aux femmes en médecine de l'Université Harvard. La D^{re} Dulay cherche toutes les occasions d'en apprendre davantage sur la sécurité culturelle depuis qu'elle a suivi le programme de formation sur la sécurité culturelle et l'antiracisme autochtone San'yas. Elle a par ailleurs reçu le prix du leadership pour la communication de l'association du personnel médical du sud de l'île de Vancouver.



D^r Mark MacMillan

Le D^r Mark MacMillan est un ancien président de la Société médicale du Nouveau-Brunswick (SMNB), de laquelle il siège encore à bon nombre des comités. Il est actuellement trésorier de la SMNB et participe activement à ses activités. Le D^r MacMillan est également président du comité des représentants régionaux de l'Association canadienne de gastroentérologie (ACG), dont il est aussi membre des comités des méthodes et moyens et des affaires cliniques. Il est en outre président de l'Association de gastroentérologie du Nouveau-Brunswick.

Le D^r MacMillan est diplômé de l'Université Saint-Francis-Xavier (1999). Il a suivi ensuite une formation médicale à l'Université Dalhousie et a obtenu son diplôme de médecine en 2006, avant d'effectuer une formation postdoctorale en médecine interne.

Le D^r MacMillan a obtenu son titre de FRCPC en médecine interne en 2010, puis en gastroentérologie/hépatologie en 2011.



D^{re} Lynn Dwyer

La D^{re} Lynn Dwyer exerce la médecine familiale depuis 35 ans. Elle dirige actuellement une clinique à St. John's, Terre-Neuve, qui offre des soins prénataux, des soins aux personnes âgées et des visites à domicile. Elle a également travaillé dans le domaine des soins d'urgence, de l'obstétrique et de l'accouchement, et des soins à la population étudiante de l'Université Memorial.

La D^{re} Dwyer a été présidente de l'Association médicale de Terre-Neuve-et-Labrador (AMTNL) en 2017-2018, ainsi que membre de son conseil d'administration. Elle s'intéresse vivement à l'équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle, surtout compte tenu de la pandémie de COVID-19 et des défis auxquels le système de santé fait face. Elle espère mettre à profit son expérience professionnelle et son attitude positive au Conseil d'administration de l'AMC.



D^{re} Leisha Hawker

La D^{re} Leisha Hawker est médecin de famille à Halifax et titulaire d'un certificat de compétence additionnelle en médecine des toxicomanies. Elle défend avec vigueur l'équité en matière de santé et le financement public des soins. Elle a cofondé le Centre de santé pour nouveaux arrivants (*Newcomer Health Clinic*), qui offre des services aux personnes réfugiées et aux demandeurs et demandeuses d'asile; elle travaille également au Centre de santé communautaire du quartier North End (*Community Health Centre*), qui s'adresse à une population diversifiée et marginalisée. Elle a été nommée dans la liste des 20 médecins à surveiller du *Medical Post* en 2015. Elle est l'actuelle présidente de Doctors Nova Scotia (DNS) et siège au Conseil d'administration du Collège des médecins de famille de la Nouvelle-Écosse.

La D^{re} Hawker a obtenu son diplôme de la Faculté de médecine de l'Université Dalhousie en 2011. Durant ses études, elle s'est vu décerner une subvention à l'innovation et au leadership par l'AMC visant à accroître la représentation des Autochtones en médecine. Elle a terminé sa formation en médecine familiale en 2013, après quoi elle a obtenu un certificat de compétence additionnelle en médecine des toxicomanies. La D^{re} Hawker possède une vaste expertise en leadership. En 2015, elle a reçu le prix D^r-William-Grigor de DNS, décerné à un ou une médecin de moins de 50 ans et, un an plus tard, le prix d'excellence du Collège des médecins de famille de la Nouvelle-Écosse pour son travail de promotion de la santé des Autochtones et des personnes réfugiées.



D^{re} Christie MacDonald

La D^{re} Christie MacDonald est urgentologue à London, en Ontario. Elle a occupé des postes de direction à responsabilités croissantes tout au long de sa carrière et est actuellement médecin-chef du Centre des sciences de la santé de London et chef du service de médecine d'urgence du Centre de soins de santé St.-Joseph. Son travail consiste notamment à orienter la mission universitaire et la pratique clinique de la médecine d'urgence à London. Elle s'intéresse entre autres à l'optimisation des soins d'urgence à une patientèle marginalisée, aux dynamiques d'équipe et à l'accès équitable aux soins d'urgence.

La D^{re} MacDonald a obtenu son diplôme de physiothérapie à l'Université Western et son diplôme de médecine à la Faculté de médecine Temerty de l'Université de Toronto. Elle est revenue à l'Université Western pour effectuer sa résidence à l'École de médecine et de dentisterie Schulich. La D^{re} MacDonald a reçu la désignation CCPE en 2022.



D^r Larry Pan

Le D^r Larry Pan est radio-oncologue et chef du service provincial de radio-oncologie de l'Île-du-Prince-Édouard. Il a terminé son doctorat en médecine à l'Université de Toronto en 2004 et a obtenu le titre d'Associé du Collège royal des médecins du Canada, spécialisé en radio-oncologie, en 2009. Il a présidé la Société médicale de l'Île-du-Prince-Édouard en 2017-2018 et son conseil d'administration en 2018-2019. Animé d'un vif intérêt pour les enjeux liés au professionnalisme médical et à l'innovation dans le système de santé, le D^r Pan est enthousiaste à l'idée de contribuer aux changements transformationnels qui favoriseront la viabilité et l'excellence des soins de santé.

Il a récemment obtenu un certificat universitaire de deuxième cycle en leadership des médecins de l'École de gestion Schulich de l'Université York, ainsi qu'un certificat en droit de l'administration des services de santé de l'Université Dalhousie, où il est aussi professeur adjoint au département de radio-oncologie. En 2017, il a reçu le Prix d'excellence en médecine et en santé de la Société canadienne du cancer pour l'Île-du-Prince-Édouard.



D^r Allan Woo

Le D^r Allan Woo est chirurgien orthopédiste à Saskatoon et professeur clinicien adjoint à la Faculté de médecine de l'Université de la Saskatchewan. Il a été président de l'Association médicale de la Saskatchewan (AMS) en 2019-2020, après s'être joint au Conseil d'administration en 2013.

Après avoir terminé sa résidence en orthopédie à l'Université de la Saskatchewan en 1999, le D^r Woo a effectué trois stages – un sur la chirurgie de la hanche à Berne, en Suisse, un sur l'arthroplastie de la hanche et du genou à l'Université de Toronto et un sur la chirurgie de la colonne vertébrale à l'Université de l'Alberta.



D^r Yong « Jason » Xiao

Le D^r Jason Xiao exerce la médecine familiale au Centre médical Pine, à Whitehorse, depuis janvier 2015. Il est également médecin-conseil à temps partiel pour la Commission de la sécurité et de l'indemnisation des travailleurs du Yukon, où il examine les travailleurs blessés et conseille le personnel, l'agent d'audition, la Cour d'appel et le Conseil d'administration sur des questions médicales.

Le D^r Xiao était auparavant chirurgien orthopédiste à l'Hôpital Jishuitan de Beijing et au 4^e Hôpital de formation de l'Université de Beijing.



M^{me} Navjit Moore

M^{me} Navjit Kaur Moore, qui vient d'obtenir son diplôme en pharmacie, est étudiante en médecine de deuxième année à l'Université de la Colombie-Britannique. Actuellement ambassadrice de l'AMC, elle travaille à promouvoir la sensibilisation à la stigmatisation dans le domaine de la santé. Elle est cofondatrice du Réseau de conversations sur la santé des femmes sud-asiatiques (*South Asian Women's Health Talk*), une initiative axée sur l'éducation, la défense des droits et la normalisation des conversations relatives à la santé des femmes sud-asiatiques. Elle est également présidente de la section Est de la vallée du Fraser de l'organisation Crohn et Colite Canada et offre depuis 2015 un soutien aux patientes et aux patients souffrant de maladies inflammatoires de l'intestin. Elle possède plus de dix ans d'expérience en tant que bénévole, notamment comme chef d'équipe à l'hôpital de Burnaby, comme ambassadrice de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC et auprès de personnes âgées.

M^{me} Moore a obtenu un baccalauréat en sciences en 2017 et un doctorat en pharmacie en 2021. Elle a également effectué un programme de stage en sciences et reçu un certificat en développement du nourrisson et en soutien à l'enfance. Elle a suivi une formation pour devenir représentante étudiante de l'Agence des services frontaliers du Canada, qui lui a octroyé l'autorisation de manipuler des documents hautement confidentiels. M^{me} Moore se distingue par l'excellence de son dossier scolaire et parascolaire. Elle est lauréate d'un prix des leaders émergents du programme des Prix pour le bénévolat du Canada (Colombie-Britannique/Yukon), elle a fait l'objet d'un article dans le magazine *Sélection du Reader's Digest Canada* et elle a reçu la bourse Professor Jessie Gordon MacCarthy Memorial à l'Université de la Colombie-Britannique.



ADDENDA AU RAPPORT DU COMITÉ DES MISES EN CANDIDATURES DE 2023

Lors de sa publication initiale, le rapport du Comité des mises en candidatures de 2023 indiquait que la personne candidate sélectionnée au poste de membre du Conseil d'administration de l'AMC à titre de médecin résident ou de médecin résidente pour la période 2023-2024 n'était plus admissible, et ne mentionnait aucune nouvelle candidature pour ce poste vacant.

Depuis, le Comité des mises en candidature a sélectionné une nouvelle personne candidate, selon la procédure suivante :

- **28 juin 2023** – Un appel à manifestation d'intérêt d'une durée de deux semaines a été lancé auprès de plus de 5 400 membres résidentes et résidents actifs de l'AMC. Cet appel à manifestation d'intérêt a également été communiqué à diverses organisations partenaires, dont les associations médicales provinciales et territoriales, Médecins résidents du Canada et plusieurs autres associations médicales représentant des groupes historiquement sous-représentés.
- **10 juillet 2023** – Cinquante candidatures ont été reçues avant la date limite.
- **Mi-juillet à fin juillet 2023** – Un groupe de travail du Comité des mises en candidature a été mis sur pied pour étudier les candidatures; des entretiens avec les personnes candidates présélectionnées ont été réalisés ainsi qu'une vérification de leurs antécédents.
- **Début août 2023** – La candidature retenue a été présentée à l'ensemble du Comité des mises en candidature, qui l'a approuvée; elle sera soumise à ratification au Conseil général.

Le Comité des mises en candidature recommande le **D^r Yipeng Ge** comme candidat au poste de membre du Conseil d'administration à titre de médecin résident pour un mandat d'un an (renouvelable deux fois); le cas échéant, la nomination entrerait en vigueur immédiatement après l'AGA du 16 août. La biographie du D^r Ge figure ci-après. Sa candidature sera ajoutée à la liste de candidatures à des postes de direction de l'AMC soumise à ratification au Conseil général lors de l'AGA.

D^r Yipeng Ge

Le D^r Yipeng Ge siège au conseil d'administration de l'Association canadienne de santé publique et de Médecins canadiens pour le régime public. Profondément engagé dans la lutte contre les iniquités sanitaires et sociales, il estime qu'il faut se pencher sur les déterminants sociaux et plus généraux de la santé, notamment en abordant le sujet de la lutte antiracisme dans l'enseignement médical. Il a été membre du Comité consultatif externe contre le racisme des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), au sein duquel il a contribué à l'élaboration du plan d'action antiraciste des IRSC. Il a également été élu représentant d'Ottawa au Conseil général de l'Association professionnelle des médecins résidents de l'Ontario (PARO) pour la période 2020-2022.

Le D^r Ge a grandi à Waterloo, en Ontario. Il en est à sa troisième année de résidence (R3) en santé publique et en médecine préventive (ce qui inclut la médecine familiale) à Ottawa, où il a également obtenu son diplôme de médecine. Il a travaillé pour diverses organisations de santé mondiale, comme l'Organisation mondiale de la santé (au siège social de Genève, en Suisse) et l'Institut de recherche sur la santé des populations [*Population Health Research Institute*] (à Hamilton, en Ontario). En 2020, il a été nommé délégué à la jeunesse officiel du Canada à la 73^e Assemblée mondiale de la santé et au 58^e Conseil directeur de l'Organisation panaméricaine de la santé.

